Image not found or type unknown

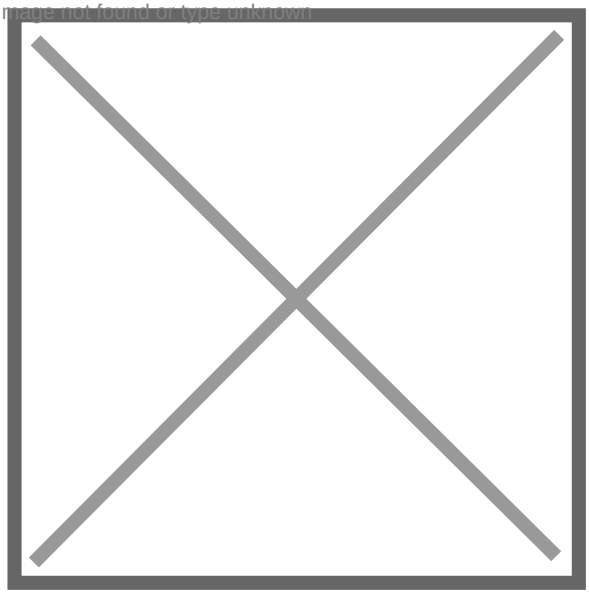

Enlever nom du père après 2 tentatives de meurtre sur ma mère

Par **Ladyfooy**, le **15/06/2016** à **08:40**

Bonjour,

Mon cas est particulier.
J'ai aujourd'hui 26 ans.
Je n'ai plus vu ou eu de contact avec mon père depuis mes 10 ans. Il a essayé de tuer ma mère à 2 reprises dont une où j'étais présente. Il a fait de la prison et a été déchu de ses droits. Il n'a plus le droit de nous approcher.
Mais le gros problème est que mon nom d'usage est le sien et ne souhaite plus porter son nom...
quelles démarches dois-je faire pour pouvoir ne plus porter le nom de ce connard qui a gaché mon enfance et m'a traumatisé à vie ?

Sachant que j'ai des documents comme le jugement etc..et que je n'ai pas les moyens de payer un avocat.

Merci pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **15/06/2016** à **13:00**

Bonjour,

Votre nom patrimonial vous été attribué à la naissance et reste valable votre vie durant sauf

jugement qui vous autorise à en changer. Vous devez donc demander au JAF de trancher et de vous donner ce droit.

Par **Ladyfooy**, le **15/06/2016** à **13:47**

merci

Par **Visiteur**, le **15/06/2016** à **16:11**

Si vos moyens sont faibles, renseignez vous sur l'aide juridictionnelle.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés